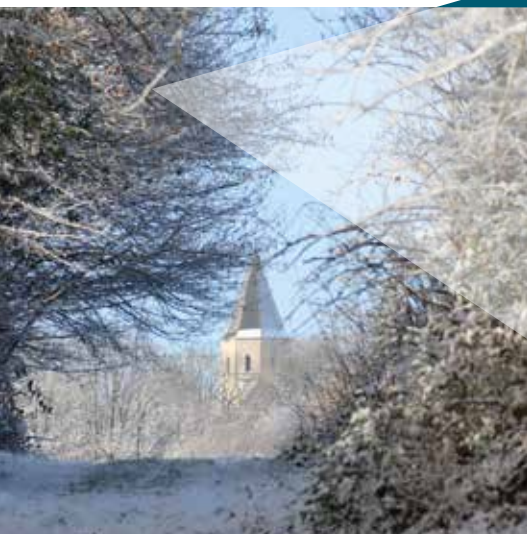






# L'équipe municipale



**Dominique CHAMBON**  
Maire

*Président de la commission Assainissement  
- Voirie, de la commission des Finances,  
et de la commission Appel d'Offres*



**Nathalie BARNY**  
1<sup>ère</sup> Adjointe

*Chargée du Conseil Municipal, des affaires administratives*



**Rémi GRENOUILLET**  
2<sup>ème</sup> Adjoint

*Chargé de l'urbanisme, de la gestion de la voirie, des  
bâtiments communaux, du patrimoine agricole et forestier  
Président de la commission Patrimoine communal  
- Urbanisme - Villages*



**Josiane LEFORT**  
3<sup>ème</sup> Adjointe

*Chargée du CCAS, des affaires sociales,  
scolaires et des associations  
Présidente des commissions Santé - Action sociale - Handicap,  
Vie scolaire - Sport - Jeunesse, et Vie associative - Culture*



**André RAVET**  
4<sup>ème</sup> Adjoint

*Chargé des finances, budget, impôts et de la communication  
Président de la commission communale des Impôts Directs et  
de la commission Communication*



**Maria CERQUEIRA**  
Conseillère Municipale



**Patrick GIBAUD**  
Conseiller Municipal



**Françoise TOMAS**  
Conseillère Municipale



**Robert DUFOUR**  
Conseiller Municipal Délégué  
*Chargé de l'embellissement et travaux des villages,  
contact SEHV*



**Dominique JARDIN**  
Conseillère Municipale



**Frédéric GAILLARD**  
Conseiller Municipal Délégué  
*Chargé de l'informatique, dématérialisation  
et gestion des moyens de communication*



**Christelle VIARD**  
Conseillère Municipale



**Luc GABETTE**  
Conseiller Municipal



**Paula GABORIAU**  
Conseillère Municipale



**Frédéric CHALEIX**  
Conseiller Municipal

# Mot du maire

Chères Cussacoises et chers Cussacois

Comme vous le savez toutes et tous, cette année 2020 a été, et est toujours placée sous la menace de ce terrible virus. Énormément de malades plus ou moins atteints, de nombreux décès à déplorer dans le monde, en France ainsi qu'au cœur de nos villages.

## Que s'est-il passé malgré les circonstances :

- La nouvelle mandature a été élue le 15 Mars 2020.
- À cause du confinement, l'installation du Conseil Municipal n'a pu être effectuée que le 28 Mai. Lors de cette séance se sont déroulées :
  - L'élection du nouveau Maire
  - L'élection des quatre adjoints et attribution de leurs différentes missions (Organisation administrative, prise en main et gestion de tous les aspects techniques nécessaires au bon fonctionnement de la commune, gestion matérielle et administrative des écoles, des locaux sportifs, planning organisationnel des rencontres avec les administré(e)s et les associations, communication, gestion des finances de la commune, création des nombreuses commissions consultatives, assainissement, organisation des dossiers Cantine et Transports scolaires etc...)
  - L'élection de deux Conseillers Délégués (l'un destiné aux aspects techniques de la communication et tout ce qui relève des outils informatiques et le second pour ce qui relève de l'enfouissement des lignes électriques)

## Depuis :

- Prise de connaissance de l'ensemble des dossiers urgents en instance (sociaux, administratifs, réclamations, assainissement, entretien des espaces verts de la commune, etc.).
- Instauration d'une procédure de traitement des réclamations avec mise en place d'une permanence tous des Mercredis sur rendez-vous auprès d'un Adjoint.
- Mise en œuvre d'une procédure des Impayés (Loyers, Cantine, Garderie etc.).
- Décision de ne pratiquer aucune hausse du taux de la Taxe Foncière ni de la redevance d'assainissement en 2020.
- Analyse des dossiers contentieux laissés en instance et mise en œuvre des solutions pour normaliser les situations où la commune est mise en cause.
- Inventaire de tous les matériels techniques (Véhicules, Outillage, Vêtements de Sécurité) utilisés par les Agents Communaux pour mise aux normes de sécurité et remplacement si nécessaire.
- Installation du CCAS.
- Réouverture progressive de l'école primaire à partir du 8 juin pour une classe et du 15 juin pour la deuxième classe.
- Implication de la municipalité et des personnels dans la mise en place des consignes sanitaires. Appui du Souffle vert pour permettre la restauration scolaire dès le 8 juin.
- Service de garderie et transports scolaires assurés dès le 8 juin.
- Distribution de masques aux personnes âgées.
- Mise en œuvre du plan canicule avec suivi auprès des personnes vulnérables. Le CCAS a contacté les personnes s'étant inscrites sur le registre canicule.
- Constitution de toutes les commissions consultatives avec communication auprès des administré(e)s.
- Analyse et étude de tous les aspects budgétaires et enjeux de la commune et vote du Budget 2020.
- Réflexion et décision sur les projets des différents investissements nécessaires à l'embellissement et au bon fonctionnement de la commune.
- Organisation matérielle de la rentrée des classes en Septembre.
- Évolution des tarifs de la cantine, maintien pour la garderie et participation communale réajustée, pour maternelle et primaire. Nouveauté, la participation communale pour les élèves du secondaire.
- Pour les jeunes, la municipalité reconduit le pass-jeunesse. Elle initie la possibilité d'aider à une formation qualifiante en se donnant la possibilité d'employer un jeune en alternance.
- Pour les associations : réouvertures de certaines salles de réunions (10 pers.) et réouverture des installations sportives à partir du 14 septembre dans le respect des consignes sanitaires. Seul le Chapiteau de la Fontanelle n'a pas rouvert et reste accessible qu'au seul conseil municipal (sauf sur dérogation et sous condition de l'application des mesures sanitaires qui peuvent évoluer en fonction des consignes gouvernementales et préfectorales en cours).
- Pour les seniors, le repas des aînés 2020 est annulé. Mais le CCAS maintient la distribution des colis ou la prise en charge d'un bon cadeau pour un repas au restaurant soit chez Burgou, soit au restaurant les Bruyères avec une formule imposée.

En revanche, dans le même temps, à notre grand déplaisir à toutes et à tous, les animations culturelles et sportives n'ont pu se dérouler normalement cette année, seules quelques associations ont pu se réunir et reprendre quelques activités. Il faut donc ardemment souhaiter qu'en 2021, la vie reprenne son cours comme avant et qu'à nouveau nous puissions fêter le bonheur d'être ensemble.

Toutefois, sachant d'ores et déjà qu'à cause des circonstances sanitaires, les traditionnels « vœux du Maire » ne pourront pas se dérouler en Janvier 2021. Je tiens à vous souhaiter, au nom de l'équipe municipale et de moi-même une bonne et heureuse Année 2021 en espérant que la joie de vivre sans contrainte revienne durablement dans notre village.



**Dominique CHAMBON,**  
le 30 Octobre 2020

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| L'équipe municipale              | p. 2  |
| Mot du Maire                     | p. 3  |
| Infos pratiques                  | p. 4  |
| Édito                            | p. 5  |
| État civil                       | p. 6  |
| Réalisations 2020 – Projets 2021 | p. 7  |
| Finances 2020                    | p. 8  |
| Actualités                       | p. 9  |
| Communauté de communes           | p. 10 |
| Associations                     | p. 12 |
| Devoir de mémoire                | p. 14 |
| Paroles de commerçants           | p. 16 |
| Cussac au Moyen-Âge              | p. 18 |
| Agriculture                      | p. 20 |
| Exploitation forestière          | p. 22 |
| Infos pratiques - Expression     | p. 23 |
| Liste des commerçants            | p. 24 |

## Services

### L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... ?

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage... ?

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'État, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- Relations propriétaires-locataires
- Accession à la propriété
- Copropriété
- Relations de voisinage
- Urbanisme
- Fiscalité immobilière
- Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées

**Adresse :** 28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

**Horaires :** du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

- [www.adil87.org](http://www.adil87.org)

### Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne

Les missions locales sont au service des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés. Elles sont chargées d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'aider les jeunes en démarche d'insertion professionnelle et sociale. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé, assuré par un Conseiller dédié, dans le cadre de ses démarches visant l'emploi.

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et propose un accompagnement pour les aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Permanence à la Mairie d'Oradour sur Vayres, 2ème et 4ème mardi après-midi

### Pour convenir d'un rendez-vous... N'hésitez pas à nous contacter

au 05.55.70.45.74.

[mlrurale87@wanadoo.fr](mailto:mlrurale87@wanadoo.fr)

[www.facebook.com/mlrhv87/](https://www.facebook.com/mlrhv87/)

[www.missionlocaleruralehautevienne.com/](http://www.missionlocaleruralehautevienne.com/)

### Maison France Services

La maison de services au public de Cussac devient la Maison France Services. Si vous souhaitez un accompagnement pour vos démarches administratives en ligne prenez rendez-vous au 05-55-70-59-08.

Retrouvez les partenaires de la Maison France Services : CAF, CARSAT, CPAM, Finances Publiques, La poste, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, MSA, Pôle emploi, Préfecture, dans les locaux du bureau de poste. Le Lundi, mardi, jeudi et Vendredi de 9h-12h et 14h-17h, samedi de 9h-12h. Fermeture le mercredi avec ou sans rendez-vous.

### MAIRIE

#### HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi : 9h à 12h et 15h à 18h le samedi : 9h à 12h

fermé le mercredi après-midi

Tél. : 05 55 70 94 35 – fax : 05 55 70 96 95

Courriel : [mairie@cussac87.com](mailto:mairie@cussac87.com)

Site internet : [www.cussac87.com](http://www.cussac87.com)

ECOLE MATERNELLE : 05 55 70 95 33

ECOLE PRIMAIRE : 05 55 70 91 91

GARDERIE : 06 73 02 90 93

### PERMANENCES

Tous les mercredis de 10h à 11h30 ou sur rendez-vous

### SERVICES

**ASSISTANCE SOCIALE :** 05 55 43 06 06

**A.D.P.A.D** (Association D'aide aux Personnes à Domicile) : 05 55 10 01 31

**POUCE TRAVAIL :** 05 55 02 03 16

**S.I.R.P.A** (Service Inter-cantonal de Restauration pour Personnes Âgées et Handicapées) : 05 55 78 15 62

**U.N.A. OUEST 87** (Union Nationale de l'Aide) : 05 55 02 46 01

**RESTOS DU CŒUR :** 05 55 70 25 86

**Direction de la publication :** A. RAVET

**Comité de rédaction :** A. RAVET, A. TOMAS, F. GAILLARD, J-P. DUROUSSEAU, K. CHALEIX, M. BOYER, M-F. GUENE

**Conception :** Apcl services – Feytiat

**Impression :** GDS IMPRIMEURS - Limoges

*Les articles et photos sont soumis à copyright.*



*« Les sciences agrémentent notre vie de connaissances et de commodités, mais il y a toujours des puissances ou des hommes qui se servent de ces recherches pour assouvir d'autres objectifs sans mesurer les conséquences du désastre humanitaire qu'elles peuvent engendrer »*

Cette année 2020 débute traditionnellement dans l'euphorie des fêtes de fin d'année alors que le Covid-19 sévit déjà en Chine. Mais comme tous les occidentaux, nous pensons alors naïvement que ce virus ne peut en aucun cas traverser les milliers de kilomètres qui nous séparent de l'empire du milieu dont la haute muraille n'est qu'une frontière apparente. C'est assurément sans compter qu'à présent, les distances se mesurent en espace-temps et non en distance.

Pendant ce temps, la vie continue, le pays est paralysé par la grève des transports provoquée par le projet de la réforme des retraites, les manifestations se succèdent ; les élections municipales approchent et chacun vaque à ses occupations quotidiennes, et tout ça sans tenir compte du drame qui frappe le monde sans distinction des peuples ni des continents.

Pourtant, tandis que les jours et les semaines passent, en prêtant une attention attentive aux informations inlassablement relayées par tous les médias, nous prenons conscience que la menace se précise et que les choses changent. Mais sans que cela nous alerte véritablement, car nous sommes citoyens d'un pays réputé développé, structuré et protecteur. Et puis n'est-il pas vrai, par surcroît, que dans nos campagnes, on ne risque rien car l'air est sain ? Alors pourquoi s'en faire inutilement ?

Et puis, et puis, brutalement comme partout en France, le temps s'est arrêté le 16 mars, la peur s'est installée et nous sommes rentrés dans les affres d'un confinement douloureux pour nombre d'entre nous et cependant source de réflexion intense et solitaire pour d'autres, mais phase dont personne ne sort indemne car nous sommes alors au point de rencontre entre le passé insouciant, le triste présent et l'incertitude de l'avenir.

Les nouvelles journalières sont mauvaises, le virus gagne du terrain, le tribunal populaire incombe la faute à nos dirigeants devenus boucs-émissaires de notre société car ils « n'ont pas su prendre les mesures nécessaires » pour endiguer la propagation de ce mal.

Tous les soirs les chiffres funestes tombent comme un couperet de guillotine.

Cussac n'est pas épargné, un premier décès a frappé le mari d'une des secrétaires de Mairie, et d'autres administrés sont atteints, heureusement de façon moins grave.

Et puis, et puis, enfin le 11 Mai ... jour où tout bascule, nous sommes libres, libres de sortir, de respirer, de rendre visite à toutes ceux et celles qui sont chers à nos cœurs. Enfin cette liberté qui ne s'achète pas, mais qui à un prix, le prix de centaines de milliers de morts dans le monde.

A nouveau on peut goûter les vraies saveurs de la vie, les sourires renaissent sur les visages

Enfin, le 29 Mai nous pouvons élire le Maire et le Conseil Municipal. Tout le monde se met au travail et essaye de rattraper le temps perdu.

C'est le printemps, c'est l'été, c'est la fête sur les plages, en montagne, dans nos campagnes, on retire le masque, le virus, c'est pour les autres, ceux qui n'ont rien compris, nous, on ne risque plus rien, car nous sommes les plus forts, les plus malins.

C'est la fin de l'été, la météo est encore au beau fixe, nous continuons de profiter sans prendre conscience un seul instant que ce virus est dangereux, très dangereux et qu'il revient avec l'automne.

A nouveau, les chiffres tombent sans pitié, les hospitalisations accroissent, les lits de réanimation se garnissent à grande allure, les autorités multiplient les alertes, on évoque un possible Reconfinement.

L'idiosyncrasie bien connue des français est de retour, l'ambiance délétère s'installe à nouveau, c'est la faute des autres, mais l'anxiété est là dans les grandes villes comme partout en France.

C'est l'arrivée de l'Automne, la deuxième vague est bien là, le couvre feu est déclaré, c'est la fin de la trêve.

Dans le même temps, comme si ce virus ne suffisait pas à détruire tout ce qui contribue à faire notre joie de vivre, la France est la cible de nouveaux attentats terroristes ; un professeur d'histoire est victime d'un assassinat barbare en Ile de France simplement pour avoir voulu expliquer à ses élèves les principes républicains de la liberté d'expression et trois personnes de confession catholique sont égorgées dans une église à Nice au prétexte de leur religion.

C'est l'Automne, la deuxième vague est bien là, les hôpitaux sont débordés par l'afflux de malades, le confinement est déclaré pour quatre semaines à compter du 30 Octobre, c'est la fin de la trêve.

Mais puisque rien ne peut changer le cours de l'histoire et que malgré nous, elle se déroule de façon anonyme sans aucune complaisance, nous avons tenu à réaliser ce Bulletin Municipal nonobstant les événements afin de vous informer de l'actualité Cussacoise.

**André RAVET**

le 30 Octobre 2020





## NAISSANCES 2020

|                                                 |                        |
|-------------------------------------------------|------------------------|
| ANDRIEUX Eden.....                              | 13 mars 2020, Limoges  |
| VISSE Lyna, Andréa .....                        | 8 avril 2020, Limoges  |
| VISSE Sidney, Lydie, Rébouldine, Poupelie ..... | 16 avril 2020, Limoges |
| LALOI Syanna, Lucianna, Kendra.....             | 13 août 2020, Limoges  |



## MARIAGES 2020

|                                                                                           |                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| BAQUET Mélissa, Mathilde, Ghyslaine et AARAB Smail .....                                  | 1 <sup>er</sup> février 2020 |
| DUROT Betty, Martine, Marie-Christine et CHATILLON Laurent, Gérard Claude, Christian .... | 8 août 2020                  |



## DÉCÈS 2019/2020

|                                                         |                                                |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| DELAVIE Jean, Pierre .....                              | 7 novembre 2019, Cussac – Saint-Junien         |
| JOANNI Franck, Jean, Walter.....                        | 23 décembre 2019, Cussac – Saint-Junien        |
| SIMETIERE Germaine veuve MARCILLAUD .....               | 4 janvier 2020, Cussac (EHPAD)                 |
| CHAMOULAUD Maurice .....                                | 14 janvier 2020, Cussac - Limoges              |
| GOURSAUD Marcelle veuve POUMÉROULIE .....               | 22 janvier 2020, Cussac (EHPAD) – Saint-Junien |
| FAUVET René .....                                       | 3 février 2020, Cussac                         |
| BROUSSOLLE Patrick, Jean .....                          | 10 février 2020, Cussac (EHPAD) – Saint-Junien |
| GAROT Pierre.....                                       | 22 février 2020, Cussac – Saint-Junien         |
| CHAPUT Marie, Aimée veuve CHARAMNAC .....               | 8 mars 2020, Cussac (EHPAD) – Saint-Junien     |
| ROULEAU Raymonde, Anna, Camille veuve MAYNARD .....     | 11 mars 2020, Cussac (EHPAD)                   |
| BUFFIER Marcelle veuve GAROT.....                       | 17 mars 2020, Cussac (EHPAD)                   |
| LATHIERE Denise, Simone veuve ALLEGRAUD .....           | 1 avril 2020, Cussac (EHPAD)                   |
| RIBA Micheline, Anne veuve JEANNEAU .....               | 14 avril 2020, Cussac (EHPAD)                  |
| CLERMONT Roger .....                                    | 14 avril 2020, Cussac                          |
| BRAURE Andrée, Clémence, Pharailde veuve DEZOTHEZ ..... | 19 avril 2020, Cussac (EHPAD)                  |
| AUJAUD Pierre .....                                     | 2 mai 2020, Cussac (EHPAD)                     |
| BRUN Denise veuve DUTHIN .....                          | 6 mai 2020, Cussac (EHPAD) - Limoges           |
| LEBREAU Aline veuve EPINAT.....                         | 8 mai 2020, Cussac (EHPAD)                     |
| SAVREUX Monique, Simone, Madeleine .....                | 29 mai 2020, Cussac - Limoges                  |
| VIALE Jean, Pierre.....                                 | 12 juin 2020, Cussac – Saint-Junien            |
| RÉJASSE Marie veuve DÉJÀ.....                           | 17 juin 2020, Cussac (EHPAD)                   |
| DUCHAMBON Yvette divorcée BOURGOIN .....                | 18 JUIN 2020, Cussac (EHPAD)                   |
| FREDON Adrien.....                                      | 20 juin 2020, Cussac (EHPAD)                   |
| ROUSSEAU Ida .....                                      | 22 juin 2020, Cussac (EHPAD)                   |
| VALAGEAS Marie, Marguerite veuve VINOURE .....          | 29 juillet 2020, Cussac (EHPAD)                |
| LASCONJARIAS Maria veuve BRUN .....                     | 7 août 2020, Cussac (EHPAD)                    |
| LAVERGNE Germaine veuve GOURSAUD .....                  | 3 août 2020, Cussac (EHPAD) - Limoges          |
| FAYE Georgette veuve BAS .....                          | 29 août 2020, Cussac                           |
| COIRAUD Henri.....                                      | 8 septembre 2020, Cussac (EHPAD)               |
| GEARY David, Alan .....                                 | 12 septembre 2020, Cussac - Limoges            |
| POUMEROULY Marguerite, Jacqueline épouse GRAFF.....     | 14 septembre 2020, Cussac (EHPAD)              |
| FILLEUL Simone épouse LAVERGNE.....                     | 20 septembre 2020, Cussac (EHPAD)              |
| CODINO Danièle, Geneviève.....                          | 23 septembre 2020, Cussac – Saint-Junien       |
| CANIN Jean, Yves .....                                  | 7 octobre 2020, Cussac (EHPAD)                 |

Liste arrêtée au 15 octobre 2020

# Réalisations 2020

- Mise aux normes de l'installation électrique de l'église.
- Réparation de l'éclairage du stade de Football.
- Finalisation des travaux de l'ancien presbytère ainsi que du parking du chapiteau de la Fontanelle.
- Mise en œuvre du chantier relatif à l'enfouissement des lignes électriques à Cromières.
- Étude finalisée et mise en œuvre des travaux d'embellissement du Cimetière.
- Création d'un espace Pique-nique au jardin des Félibres.



## Village de Cromières

Ce village médiéval bénéficie de l'enfouissement des réseaux électriques et des télécommunications en 2020 et de nouveaux lampadaires.

Ces travaux d'un coût de 166 000 € TTC financés à 100% par le Syndicat, Énergies Haute-Vienne (SEHV) seront terminés en 2021. Notre référent au SEHV est Robert DUFOUR, conseiller délégué.

La Municipalité, très attachée à ses villages et aux quartiers de Cussac, va entamer ces mêmes travaux et/ou études pour d'autres sites.



# Projets 2021

- Cimetière. Accomplissement des travaux destinés à la circulation des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées.
- Eglise. Mise aux normes du réseau électrique + mise en valeur intérieur et extérieur
- Agencement de l'espace accueil de la mairie pour l'amélioration de l'environnement de travail et de l'accueil des administré(e)s
- Aménagement de l'école primaire : changement d'huisseries
- Aménagement de certains trottoirs (ex : celui qui mène de l'école à l'HEPAD)
- Assainissement
- Acquisition possible de terrain(s) par préemption
- Végétalisation de la place de la mairie
- Remise aux normes de certains éléments de la Chaufferie dont la vétusté peut générer une réelle dangerosité
- Installation d'un dispositif d'allumage à distance de l'éclairage du stade pour l'atterrissage d'hélicoptères de secours. Le système sera pilotable directement depuis l'hélicoptère ou les secours à terre.



# Finances communales 2020



## REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT 2020

38 % - Remboursement emprunt



27 % - Aménagement parking de La Fontanelle



13 % - Presbytère / Maison des associations



6 % - Relicet études parking Fontanelle



3 % - Borne de recharge véhicule électrique



2 % - Plantations ONF



2 % - Divers

1 % - Matériels services techniques



4 % - Relicet études Cromières

2 % - Travaux cave mairie

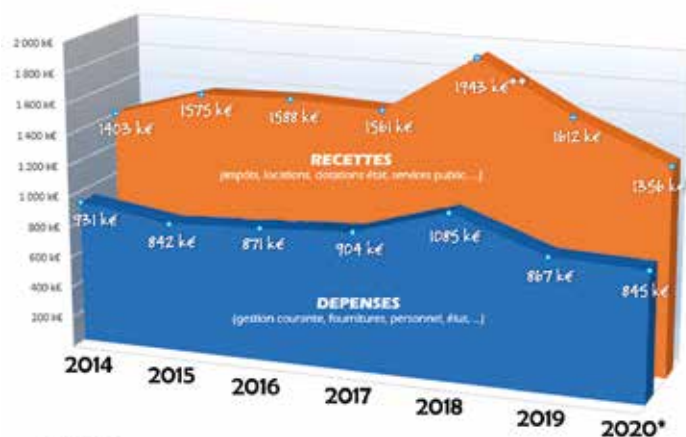


2 % - Informatique et aménagement mairie



1 % - Révision carte communale

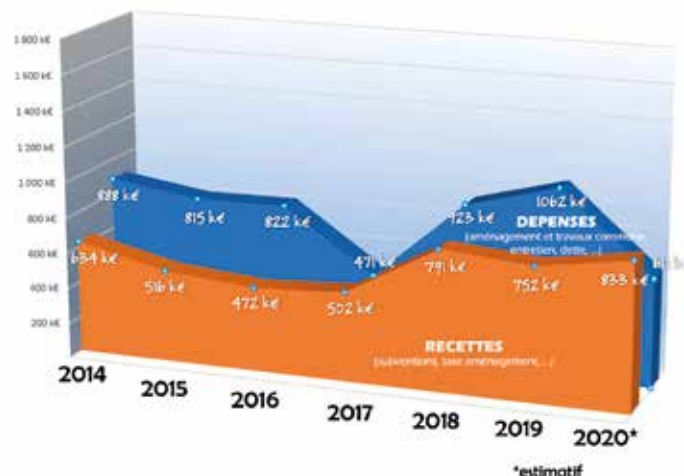
## ÉVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



\*estimatif

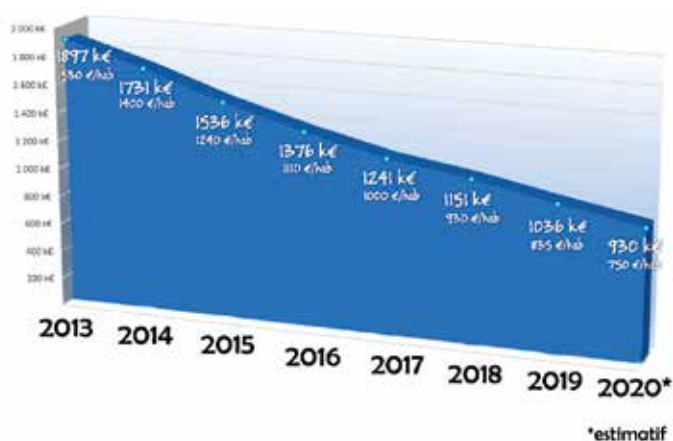
\*\*recettes exceptionnelles : vente de bâtiments pour 123 000 €

## ÉVOLUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT



\*estimatif

## DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE



\*estimatif

Nos PARTENAIRES financeurs





## HOMMAGE À ERIC DE CROMIÈRES



Le président de l'ASM Clermont Auvergne Eric de Cromières, a été enterré le lundi 27 juillet à Cussac, en Haute-Vienne.

Né à Alger, en 1953, il est le fils du Général de Bermondet de Cromières et de la marquise Eliane de Vignerol. La famille de Cromières est enracinée de

longue date dans le sud-ouest du département de la Haute-Vienne à Cussac. Le château de Cromières, propriété de la famille, est situé sur cette commune.

Après ses études à HEC Paris, il intègre la Marine Nationale comme Officier à Toulon. Ensuite, il fait une longue carrière chez Michelin où il débute comme commercial. Il enchaîne ensuite les postes de directeur commercial puis de directeur général à travers le monde, avant de quitter définitivement le fabricant de pneus le 31 mars 2015. En 2005, il intègre le comité exécutif du groupe Michelin.

En 2006, il devient membre du conseil d'administration de l'ASM Clermont Auvergne. En 2012, René Fontès, président de l'ASM Clermont Auvergne, le choisit pour qu'il lui succède à ce poste en 2013. Le club qu'il préside devient Champion de France en 2017. Il partagera cette victoire avec les Cussacois en présentant le bouclier de Brennus à la commune.

Durant la période 2018-2023, il intègre un comité de pilotage des équipes de France chargé d'améliorer les relations entre les clubs et les sélections.

Il décède dans la nuit du 22 au 23 juillet 2020, à l'âge de 66 ans, au CHU de Clermont-Ferrand. Ce décès a provoqué une grande vague émotionnelle au sein du Rugby ainsi que dans le village de Cussac.



## CCAS

Le conseil municipal et le CCAS saluent l'esprit de solidarité qui a animé Mesdames Beaurepaire, Biojoux et Lathière. Nos trois couturières bénévoles ont confectionné de nombreux masques solidaires dont elles ont fait bénéficier les Cussacois. Monsieur le Maire Dominique Chambon, les a chaleureusement remercié pour leur contribution et leur dévouement.

## L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ POUR DOCTEUR JARRIGE !



Après plus de 35 ans auprès de ses patients, le Docteur Francis Jarrige n'est pas parti en retraite sans un dernier gros combat : la crise sanitaire du coronavirus qui s'est abattu sur Cussac et ses alentours. Un dernier effort que le docteur n'a pas relâché en supervisant l'évolution du virus à l'EPAHD de

Cussac auprès de nos aînés, en visitant ses malades et de se battre pour obtenir des tests... C'est sûr, les vacances à long terme sont bien méritées depuis juin 2020. Docteur Jarrige est bien plus qu'un médecin généraliste et de campagne, c'est un médecin qui a accompagné tant de générations et de vies. Il a fait ce qu'il a pu pour sauver ses malades et a lui-même combattu contre la maladie. Avec empathie, soutien, écoute et de bons conseils, notre docteur faisait des journées à rallonge et ne comptait pas ses heures.

Maintenant, il va pouvoir poursuivre sa passion pour les oiseaux et autres animaux, et nous préparer encore des journées inoubliables lors des salons de l'aviculture.

Docteur, au nom de vos patients, vous nous manquez déjà. Nous vous disons un grand merci et surtout nous vous souhaitons une belle retraite !

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET GESTION DES ECO-POINTS.

Cet été nombre de Cussacoises et Cussacois sont venus se plaindre en Mairie de la fréquence de la collecte des ordures ménagères ainsi que de l'insalubrité des Eco-Points.

Il est incontestable que l'on a pu remarquer durant tout l'été moult débordements des containers publics et privés et qu'au constat de cette réalité, la population Cussacoise s'est naturellement retournée vers la Mairie pour se plaindre parfois de manière véhémement alors que cette compétence a été déléguée depuis quelques années à la Communauté de Commune Ouest Limousin.

Par surcroît, je n'évoque même pas la pestilence ni l'insalubrité provoquées par l'amoncellement des déchets collectés à fréquence inadéquate en été, et encore moins les problèmes environnementaux découlant directement de la gestion pour le moins hasardeuse de ce dossier même si une partie de cet état de fait a été provoquée par l'incivilité de certaines personnes.

En outre, Il y a environ un an, on nous a expliqué à grand renfort d'informations que cette nouvelle procédure avait pour objectif d'établir un montant plus équitable de la Redevance des ordures ménagères dite « incitative » ; concept dont l'idée serait que le montant dû par les administré(e)s puisse être établi en fonction de la prestation effectuée réellement chez chaque contribuable.

Par conséquent, en toute logique, le montant de cette redevance devra obligatoirement prendre en compte le nombre restreint de collectes réalisées par rapport aux années antérieures. J'ose espérer que cet engagement sera respecté, car au cas contraire, il sera nécessaire que la Communauté de Communes Ouest Limousin qui est seule compétente en la matière fournisse des explications cohérentes aux administré(e)s.



André RAVET  
le 31 Octobre 2020

**La Monnerie - 87150 Cussac**  
**contact@ouestlimousin.com**  
**05 55 78 84 07**  
**www.ouestlimousin.com**

### ENFANCE - JEUNESSE

#### Enfance

enfance@ouestlimousin.com

#### Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 05 55 48 10 10  
lespetitsfilous@ouestlimousin.com

L'Île aux trésors, Cussac ..... 05 19 99 24 47  
ileauxtresors@ouestlimousin.com

#### Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu  
laep@ouestlimousin.com

#### Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 05 55 00 18 02  
lesptitsramheures@ouestlimousin.com

Au Pays de Gulliver, Champsac ..... 05 87 33 00 79  
aupaysdegulliver@ouestlimousin.com

#### Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

#### Accueils de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt ..... 06 70 51 30 55  
leshirondelles@ouestlimousin.com ..... 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire ..... 06 76 79 36 93  
lacleeschamps@ouestlimousin.com ..... 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 06 71 83 64 76  
lesecureuils@ouestlimousin.com ..... 05 55 00 18 02

#### Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 21

#### Adolescents

ados@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres ..... 06 74 56 36 24  
jeuns.club@ouestlimousin.com

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 06 87 53 29 90  
jeuns.sports@ouestlimousin.com

### ENVIRONNEMENT

#### Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 24

#### Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com ..... 05 87 33 00 73

### SOCIAL

#### Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 93 90  
Point-écoute

#### Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac ..... 05 55 70 91 54  
ehpadcussac@wanadoo.fr

#### Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac ..... 05 55 70 91 54

### CULTURE, TOURISME & SPORTS

#### Sports, Culture, Vie Associative

sportsculture@ouestlimousin.com ..... 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

#### Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>  
tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres ..... 05 55 78 22 21  
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 05 55 00 06 55  
La Boutique des Créateurs ..... 05 55 78 22 21

#### Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>  
mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre ..... 05 55 48 18 18  
Cussac ..... 05 55 00 44 34  
Oradour-sur-Vayres ..... 05 55 78 14 37  
Cognac-la-Forêt ..... 05 55 77 49 78  
Marval ..... 05 44 22 97 19

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Communication

l.david@ouestlimousin.com ..... 05 55 78 11 88

#### Aménagement numérique

numerique@ouestlimousin.com ..... 05 87 33 00 72

#### Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

plui@ouestlimousin.com

**Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!**



**Facebook : @ouestlim**  
**Instagram : @ccouestlim**



## C'EST QUOI? C'EST QUI?

La Communauté de Communes est un espace de solidarité dans lequel nos 16 communes mutualisent leurs moyens au profit d'un projet de territoire commun et cohérent. Son but est de développer le territoire en soutenant les acteurs locaux et les habitants.

La Communauté de Communes Ouest Limousin est administrée par un conseil communautaire composé de 34 élus représentant les 16 communes membres, qui a élu en son sein, un président et 7 vice-présidents avec chacun un domaine spécialisé.

- Président : Christophe Géroard
- 1ère vice-présidente : Maryse Thomas (Lecture publique, et vie culturelle et associative)
- 2ème vice-président : Patrice Chauvel (Développement économique et touristique)
- 3ème vice-présidente : Agnès Varachaud (Aménagement du territoire et transition écologique)
- 4ème vice-président : Jean-Pierre Pataud (Cycle de l'eau)
- 5ème vice-présidente : Chantal Chabot (Enfance, Jeunesse, et Sport)
- 6ème vice-président : Jean-Pierre Charmes (Solidarité et cohésion sociale)
- 7ème vice-président : Charles Antoine Darfeuilles (Voirie, Bâtiments, Ordures Ménagères)



Le Président : Christophe Géroard

Retrouvez la communauté de communes sur les réseaux sociaux !



@ouestlim



@ccouestlim

De gauche à droite : Charles Antoine Darfeuilles, Jean-Pierre Charmes, Chantal Chabot, Patrice Chauvel, Maryse Thomas, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud.

### Compétences :

- Développement économique et touristique
- Aménagement de l'espace (PLUi et SCOT)
- Voirie d'intérêt intercommunal
- Assainissement non-collectif
- Gestion des milieux aquatiques
- Action sociale, logement social, et service de livraison de repas à domicile
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Collecte des Ordures Ménagères
- Enfance et Jeunesse
- Équipement culturel et sportif d'intérêt communautaire
- Technologies de communication (très haut débit)
- Gestion de Maisons de Santé
- Contributions au SDIS (service incendie)

### Équipements :

- 2 sites d'accueil d'entreprises
- 2 bureaux de tourisme
- 1 salle d'exposition et 1 boutique des créateurs
- 1 centre intercommunal d'action sociale
- 2 logements sociaux
- 2 maisons de santé
- 1 EHPAD et 1 résidence services
- 6 médiathèques
- 2 relais assistantes maternelles
- 1 lieu d'accueil parents et enfants
- 2 crèches
- 3 accueils de loisirs
- 5 garderies périscolaires
- 2 club adolescents
- 1 terrain multi-sports
- 5 parcours de trail
- 10 boucles cyclo-touristiques

*un territoire à vivre !*

WWW.OUESTLIMOUSIN.COM  
05 55 78 84 07



# Associations



Chers(es) Cussacois(es)

*Nous vivons actuellement une période de notre vie tout à fait particulière, avec un sentiment de malheur et de tristesse. Cette tristesse que nous effaçons souvent en fréquentant les associations nombreuses sur Cussac. Et force est de constater que cette année les associations de Cussac ont dans leur grande majorité été obligées de mettre leurs activités et animations diverses en total arrêt. La pandémie ne mettra pas un terme à toutes ses bonnes volontés, les bénévoles seront de retour et en 2021 cette page Associations aura bien des choses à vous raconter. En attendant donc je vous donne rendez-vous pour l'année prochaine et surtout soyez prudent.*

Jean Pierre Dourousseau

## L'AVENIR DE CUSSAC

Cette Association a été créée en 1970. Elle fête cette année ses 50 ans. Le 13 Février 2013, son conseil d'administration a décidé d'étendre son champ d'action. Nouvel objet « Défendre, protéger et participer à la sauvegarde du Patrimoine local, promouvoir des animations culturelles et sociales ». Bien que très discrète, l'Association « L'Avenir de Cussac » existe bien. N'ayant pu tenir sa journée d'amitié à cause des travaux de mise en conformité du Chapiteau et du Covid-19, l'Association a de nombreux projets pour Cussac qu'elle mettra en œuvre dès que la situation le permettra.

## RESTOS DU CŒUR

Devant cette crise sanitaire qui perdure, les restos du cœur ont, plus que jamais, besoin de votre générosité. Les personnes qui souhaitent faire un don de denrées alimentaires, peuvent nous les faire parvenir tous les vendredis après-midi de 13h30 à 16h15 au local des restos du cœur : 2 place fontaine des félibres à CUSSAC. Grand et Gros merci à toutes et tous. L'équipe bénévole des restos du cœur de CUSSAC.



## CULTURE-PATRIMOINE et TRADITIONS adapte ses activités

Après l'interruption de ses activités due au confinement, l'ASSOCIATION CULTURELLE CUSSACOISE reprend progressivement ses activités en les adaptant aux contraintes sanitaires.

L'atelier « PEINTURE » a rouvert ses portes, chaque lundi de 15H à 17H, au sous-sol du Chapiteau, en profitant des conseils avisés de son « coach » GEO DANEDE, avec une assistance de plus en plus nombreuse. L'atelier « ECRITURE » travaille encore à domicile avec les conseils très pertinents communiqués par Liliane FAURIAC qui suit attentivement les productions de tous les participants. À noter que certains auteurs ont eu la joie de voir leurs œuvres primées au salon de Mortroux (23) et éditées. Bienvenue aux personnes intéressées par ces activités ! Cependant, les conférences et le salon du livre (initialement prévu en novembre prochain) sont reportés à plus tard lorsque les conditions seront plus favorables.

Pour tout renseignement, s'adresser à G. Deplas (Tél : 06 73 27 39 70).



## CUSSAC MOTO CLUB

Nous avons pu réaliser des entraînements dès la levée du confinement et un stage de sélection pour l'équipe de France en vue des sélections pour les championnats d'Europe et du Monde 2021 dans les catégories 85 et 125 Cm3. Nous avons été contraints d'annuler nos épreuves du 26 avril et du 23 août en raison du contexte sanitaire.

Pour 2021, nous prévoyons, si nous le pouvons, le calendrier habituel d'entraînements et l'organisations de 2 épreuves dont le championnat de France des régions en août.

## CUSSAC, MUSIQUE ET PARTAGE

Il s'agit de la dernière association créée sur le territoire de notre commune.

Le secrétaire, Bernard Mosser, la trésorière, Sylvie Ragon, et moi-même, Françoise Tomas en formons le bureau.

Cussac, musique et partage s'adresse à tous ceux qui jouent ou ont joué d'un instrument de musique. Ils veulent rencontrer d'autres musiciens et jouer ensemble ? L'association les mettra en relation, elle leur fournira des conseils et leur proposera des partitions adaptées à leur niveau. « Elle organisera des auditions publiques grâce à la générosité de la commune de Cussac qui mettra à notre disposition le chapiteau de la Fontanelle » Dixit Bernard Mosser.

Dès maintenant **vous pouvez nous rejoindre sur notre page [www.facebook.com/Cussac.musique.partage/](https://www.facebook.com/Cussac.musique.partage/)** Vous serez informés de notre actualité, vous pourrez vous inscrire au groupe, réagir.

À bientôt, Françoise Tomas.



## ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE

Composition du bureau :

Président : Damien CHALEIX

Vice-Président : Stéphanie RENOU

Secrétaire : Jessica FAUCHER

Trésorière : Cécile MOUHICA

Trésorière-Adjointe : Patricia GIRY

Nous avons eu la chance de pouvoir réaliser notre traditionnel loto le 16 février 2020 qui s'est bien déroulé et nous a permis de réaliser

des bénéfices que nous avons intégralement reversés à la coopérative de l'école afin de soutenir les différents projets pédagogiques. Nous n'avons malheureusement pas pu faire la fête de l'école, tant attendue par les enfants, au mois de juin mais nous espérons pouvoir en faire une encore plus grande en 2021. Nous tenions à rappeler à tous, que l'ensemble des actions menées par notre

association (marché et spectacle de Noël, loto, repas, brocante, ...) sont destinées à accompagner nos enfants au sein de l'école afin qu'ils fassent des sorties éducatives, profiter de matériel récent et participer à des spectacles donc n'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer de faire vivre notre petite école !

## FCCO

Le FCCO, un club familial pour toutes et tous.

Le FCCO est un club de football familial et convivial, qui permet à toutes et tous, quel que soit la génération, de découvrir, pratiquer, ou tout simplement apprécier le football dans le respect, la solidarité et la bonne humeur.

Malgré une fin de saison compliquée à cause de la Covid-19, le FCCO, grâce à ses réseaux sociaux, a une cohésion de groupe et un attachement au club plus que présent. À travers des vidéos, des messages ont été réalisés à distance par nos membres, même par nos plus jeunes et ils ont souhaité les partager avec toute la communauté qui nous soutient et nous suit.

Pour permettre un bon déroulement de cette nouvelle saison, le FCCO a été très réactif et mis en place, avec l'aide des municipalités, de nouvelles normes aux bords de ses terrains mais aussi pour ses entraînements et l'organisation de ses événements. Port du masque obligatoire aux bords des terrains, respect des distanciations sociales, mis en place de gel hydroalcoolique, gourde personnelle... le FCCO a pour objectif principal de permettre la pratique du football tout en protégeant le plus possible ses joueurs, joueuses, supporters et bénévoles, ainsi que toutes les personnes présentes aux matchs et aux événements.

Un grand merci s'impose d'ailleurs aux bénévoles, licenciés et non licenciés, à toutes les personnes qui soutiennent notre club et qui s'y investissent depuis tant d'années, à tous nos sponsors, car toutes ces personnes sont essentielles à la vie du club. Alors, merci à vous tous.

Si vous souhaitez intégrer notre association sportive, sachez que le FCCO ouvre ses portes à toutes les personnes (sans limite d'âge) qui souhaitent s'investir.

Le FCCO vous souhaite une excellente année 2021 malgré cette situation difficile que nous vivons actuellement, prenez soin de vous, de vos proches, en espérant que cette année 2021 vous apporte malgré tout santé, joie, bonheur... et bien évidemment de grands et agréables moments sportifs.



## DANSE BANDIAT TARDOIRE

Est de nouveau opérationnelle, les mollets et les jambes un peu raides mais ça revient et la danse en ligne avec des musiques modernes redonne une envie de bouger et de sourire à la vie. Tous les mercredis de 19h00 à 20h30 à La Fontanelle. Et vive 2021.

## ANACR , Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(es) de la Résistance

En 2020, des tags révisionnistes à l'entrée du centre de la mémoire du village martyr. Le mot martyr rayé pour le remplacer par menteurs, et l'inscription du nom d'un négationniste réfugié en Angleterre pour échapper à la justice Française. Le seul but est de continuer d'introduire le doute sur la réalité historique des événements de la période de l'occupation nazi. Particulièrement du massacre par la division Das Reich des 642 hommes, femmes et enfants du village d'Oradour.

La disparition inéluctable des anciens combattants résistants des maquis et des réseaux, laissera-t-elle la place à une certaine libération d'une parole revancharde, révisionniste, relativiste, pour travestir et salir le sens des combats de la résistance ?

L'ANACR veut rester porteuse de la mémoire des combats de la Résistance, qui rassembla dans ses rangs des femmes et des hommes qui croyaient au ciel dans la diversité de leurs religions ou qui n'y croyaient pas, qui étaient Français de naissance ou immigrés, naturalisés ou non, mais qui partageaient le même idéal antifasciste, démocratique, humaniste et antiraciste.

Ce combat reste aujourd'hui pleinement le sien.

Pour cela, le Comité local d'Oradour sur Vayres – Cussac, Saint Mathieu

- accompagne ceux qui le souhaitent, parmi lesquels de nombreux groupes scolaires (ou autres) dans la visite de ce maquis de la forêt de Boubon dont les trous (gourbis) ont été réhabilités à l'initiative d'anciens maquisards.

- a édité deux livres sur la Résistance dans notre Région

- commémore la mémoire des combattants tombés lors de la bataille de la gare d'Oradour sur Vayres.

- participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins.

Le comité local sera heureux de vous rencontrer lors de son assemblée générale qui devrait se dérouler le samedi 30 janvier 2021

Le samedi 17 juillet 2021, à 11 heures 30, le comité vous invite à la commémoration des combats d'Oradour sur Vayres, à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

Pour le Comité, le Président, Claude Pauliat

# Devoir de mémoire



André RAVET

## LA GUERRE D'ALGÉRIE VÉCUE PAR ANDRÉ DESVILLE OU L'ITINÉRAIRE D'UN HOMME DE VALEUR.

Avant de donner la parole à André DESVILLE, il est important de rappeler brièvement le contexte historique de l'époque de façon impartiale avant que le temps ne dévore la mémoire.

- **1<sup>er</sup> Août 1954**, la guerre d'Indochine vient de s'achever avec la débâcle de Diên Biên Phu survenue quelques mois plutôt. La France abandonne cette terre lointaine colonisée en 1887. Une partie de l'armée Française souffre de l'humiliation générée par cette bataille perdue.

Le Viet Nam du nord, Le Cambodge et le Laos accèdent de plein droit à leur indépendance et le Viet Nam du sud passe sous obédience Américaine.

Conscients de la position de faiblesse de la France à ce moment de l'histoire, les indépendantistes Algériens y voient un encouragement à se lancer à leur tour dans la lutte armée pour obtenir l'indépendance de l'Algérie.

L'Algérie est alors Française depuis 1830... Elle est composée depuis 1848 de trois territoires érigés en trois départements, Oran, Alger et Constantine.

- **Fondé le 23 Octobre 1954**, le FLN apparaît publiquement le **1<sup>er</sup> Novembre 1954** au Caire pour engager une lutte de libération nationale contre la « France coloniale », et dont l'objectif est la création d'un « État algérien démocratique et populaire ».

- **Novembre 1954**, le Président du Conseil Français, acteur majeur de la paix en Indochine, préconise alors la négociation tout en annonçant qu'il prendra toutes les mesures pour assurer la sécurité et le respect de la loi sur le territoire Algérien. La classe politique est divisée et aucune issue n'est trouvée.

Deux éléments déterminants vont alors accélérer le cours de l'histoire ; tout d'abord les événements de SETIF, et ce que l'on a nommé la « **Toussaint Rouge** » qui se sont déroulés respectivement en **Mai 1945** et le **1<sup>er</sup> Novembre 1954**.

Officiellement ce conflit désigné comme une « opération de Maintien de l'Ordre » par les autorités Françaises débute le 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Très vite « cette opération de maintien de l'Ordre » dégénère et se transforme en « Guerre d'Algérie ». Les affrontements vont durer 8 ans.

- **19 mars 1962**, signature des Accords d'Evian entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne qui permettent, malgré la violence du contexte, la sortie de la guerre et ouvre la voie à l'Indépendance de l'Algérie.

Ce conflit d'une cruauté terrible va provoquer environ 500 000 Morts dont 400 000 Musulmans, 4 000 Pieds-noirs, 30 000 Soldats Français et entre 15 000 et 30 000 Harkis.

### Pour l'armée Française, Une Guerre d'appelés

- **1956**. Le pouvoir est complètement dépassé par les événements 11 Novembre 1956. **André Desville âgé de 21 Ans** vient de vivre huit années d'internat à Brive. Comme tous les hommes de son époque, il doit accomplir son Service Militaire.



Il est incorporé au 10<sup>ème</sup> BCP à Niort, à l'issue de sa période d'instruction militaire, il est le seul conscrit de son contingent à être sélectionné pour faire les EOR (Ecole Des Officiers de Réserve)

Il est envoyé à l'école militaire des EOR de CHERCHELL en Algérie du **01/03/1957** au **08/08/1957** afin de recevoir sa formation de futur Officier. Son premier contact avec cette région de France s'avère être un éblouissement tant les paysages sont admirables. (*Cherchell est situé à l'ouest de la wilaya de Tipaza. Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée située à 93 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza et à 102 km à l'est de Ténès.*)

À l'issue de cette formation, il est nommé au grade d'Aspirant et il choisit la Légion Étrangère.

- **Le 1/09/1957, il est affecté au 5ème REI** (Régiment Etranger d'Infanterie) à **Turenne**, ville située dans le département d'Oran renommée Sabra après l'indépendance. Cette période va durer jusqu'au **19/01/1959**, soit 17 mois.

- **1958** - Une année riche en événements : Le 5<sup>ème</sup> REI est envoyé quotidiennement en opération dans un rayon de 200 Kms pour mettre de l'ordre dans les massifs de Fillaoussene.

**25/03/1958** : Premier accrochage dans Djebel Asses et Mazoudjene. André Desville s'illustre par son courage.

**27/07/1958** : Deuxième accrochage dans le Djebel Bou Kahil. André Desville s'en sort indemne mais il y a deux blessés dans sa section. En raison de ses actions d'éclat, Il obtient la croix de valeur militaire avec deux étoiles d'argent pour deux citations à l'ordre de la Division. (Pour information, la croix de valeur militaire est équivalente à la croix de guerre).

**19/10/1958** : Troisième accrochage dans le Djebel Moualek en Wilaya de Mascara. Une nouvelle fois en raison de son implication valeureuse au cœur des combats, il obtient une nouvelle citation à l'ordre de la



Division, et la Croix de la valeur militaire avec une étoile de Vermeil.

André Desville est démobilisé le **19/02/1959**. Il a le grade de Lieutenant. La Légion souhaite qu'il s'engage, mais, lui pense que son devoir accompli, il est temps de tourner la page.

Il quitte l'armée sans aucun regret et rentre en France Métropolitaine.

➤ **La Vie d'après :**

Il intègre la vie civile, il se marie avec Liliane en 1961, et de cette union naîtront deux enfants. Sa profession d'Ingénieur va le conduire à quitter sa région d'origine et à déménager plusieurs fois, tout d'abord à Paris, ensuite dans le Pas de Calais et enfin à Orléans.

La retraite lui permet de revenir à Cussac, après avoir résidé à Brive pendant une certaine période.

A Cussac, il deviendra Adjoint au Maire pendant une mandature.

➤ Toutefois, le temps des honneurs n'est pas terminé pour autant : En effet, en raison des mérites éminents acquis au service de la nation :

➤ **Le 19/11/1977** ; il est fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

➤ **Le 20/04/2007** ; sur proposition du Ministre des Armées, il est promu au grade Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active.

➤ **Le 15/11/2019** ; toujours sur proposition du Ministre des Armées, il est promu au grade d'Officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Depuis les événements, **André Desville** se rendra une seule fois en Algérie, précisément à Mers El Kébir de Mars 1960 à Septembre 1960 dans le cadre de sa profession. Son véritable regret après toutes ces années demeure de n'avoir jamais pu retourner dans ce pays où les couleurs et les odeurs ont tant marqué sa vie d'homme de valeur.

*«On ne vient jamais pour la première fois en Algérie. On ne la quitte jamais pour toujours» (Malek Haddad).*

André RAVET



# Paroles de commerçants

Nous sommes allés à la rencontre de différents commerçants de Cussac.  
Nous leur avons posé les mêmes questions suivantes :

- Comment avez-vous vécu le déconfinement ?
- Comment avez-vous vécu le confinement ?
- Que pensez-vous de la vie à Cussac ?
- Que pensez-vous qu'il faille améliorer à Cussac ?



Antoine Tomas et Jean-Pierre Durousseau

➤ **Nous avons rencontré Claudio ORSI qui s'est installé à Cussac à l'automne 2019 en tant que jardinier, arboriculteur et tous les travaux de taille et entretien des plantations pour les particuliers.**

*(Entretien réalisé le 3 Novembre 2020)*

D'origine anglaise, de mère française, après un début de vie professionnelle en Grande Bretagne, il a choisi de s'établir en France et plus particulièrement dans notre village de Cussac car sa mère avait vécu ici. Il connaissait donc les charmes de notre vie campagnarde qui contrastait avec l'atmosphère de Londres. Il a déménagé avec toutes ses machines et notamment une d'elle qui permet de réduire en copeaux les branches d'arbres et autres résidus de coupe. Ces copeaux fournissent d'ailleurs un excellent paillage qui peut être déposé comme protection sur les sols fraîchement retournés, bords de haies ou massifs de fleurs.

Claudio ORSI, malgré le confinement, espère pouvoir assurer la continuité de son activité car tous les travaux comme tondre les pelouses, tailler les haies, petit élagage des arbres et autres activités de jardinages s'exercent en plein air.



➤ **Dans un premier temps nous avons rencontré Didier Pageot patron des « 3 Pétales ». Voici un condensé de ses propos. (Entretien réalisé le 14 Octobre 2020)**

Le confinement a été un gros problème pour nous, car nous ne sommes pas uniquement que des commerçants. Nous sommes des producteurs et il faut anticiper les productions. Nous travaillons sur du « vivant ». La période début Mars correspond aux semis de printemps choux, salades... et aux plantations de différentes fleurs comme entre autres, les pensées et les fleurs de printemps.

Les mesures gouvernementales très contraignantes nous interdisaient de vendre tout ce qui était plantes alors que nous pouvions continuer à vendre la nourriture pour les animaux uniquement en « drive ». Nous avons même eu la visite de la gendarmerie afin de vérifier cette mise en place avec la menace de faire ouvrir les coffres des voitures pour en vérifier le contenu.

Deuxième choc après les problèmes de la production, les personnes à risques. Sur les 10 personnes qui composent l'effectif de l'entreprise, la moitié a été concernée. Celles-ci ont dû quitter leur poste.

Autre conséquence une perte de plus ou moins 20 000 €, on a jeté les choux, salades et autres semis...

Malgré tout début avril, nous avons pu, en mettant en place le protocole « gestes barrières » et circulation balisée dans le magasin, retrouver un semblant d'activité ; avec tous les problèmes liés à l'organisation au niveau du personnel tant à la vente qu'à la production.

On finira l'exercice en négatif quoi qu'il en soit ; mais on a sauvé l'entreprise car on a continué à produire et entretenir, arroser.

Pour conclure, nos charges ont continué à « courir » sans espoir de rester dans « les clous ».

Pas de doute possible, entre les annonces gouvernementales et la réalité du terrain, il y a un gouffre. Et les aides ne sont pas calibrées et prévues pour nos petites entreprises.

Le déconfinement a été salutaire car nous avons retrouvé nos clients et nous avons bien pu travailler.

Mais, nous avons beaucoup de problèmes avec les décisions gouvernementales à effet immédiat. Nous ne pouvons rien anticiper et nous restons dans l'angoisse d'un nouveau coup d'arrêt qui nous serait fatal. Une reprise du confinement serait préjudiciable pour la commercialisation des chrysanthèmes car cela représente une part non négligeable de notre chiffre d'affaire à cette période de Toussaint.

Pour Cussac, comme je suis un enfant du pays, j'aime bien ce village, et je m'y sens bien.

Le seul reproche que je ferais serait « que la ville n'est pas assez fleurie » ...

D'autant que toutes les communes n'ont pas d'horticulteurs sur leur territoire !





Voici un condensé de l'entretien que nous avons eu avec Pierre Betron, garagiste à Cussac depuis 2007.

(Entretien réalisé le 15 Octobre 2020)

Le confinement s'est relativement bien passé pour lui, à part l'inquiétude sur la quantité de travail et les angoisses liées aux questions financières.

Même s'il a fallu faire preuve d'une certaine adaptation, pour continuer à travailler, ils ont dû parfois aller chercher les voitures chez les clients et les rapporter une fois les réparations effectuées.

De même, les pièces de rechanges n'étant plus livrées, ils ont dû aller jusqu'à Limoges pour les récupérer.

Mais comme les clients roulaient moins, les demandes ont été moins nombreuses, et l'activité s'est ralentie.

Nous avons été obligés de mettre une personne au chômage partiel en Mai-Juin afin de ne pas hypothéquer l'avenir. Les autres membres du personnel sont restés à leurs postes. Nous avons perdu aux environs de 30 à 40 % de chiffre d'affaires.

Nous avons été soulagés lors du déconfinement car le travail est reparti et les clients ont réutilisé leurs voitures.

Quelques batteries à changer car elles s'étaient dégradées par manque d'utilisation, mais aussi le retour des contrôles techniques qui avaient été mis en sommeil.

Cussac est une commune calme et agréable à vivre.

Mais, c'est sans doute paradoxal pour un garagiste, il faudrait que les voitures roulent moins vite dans le bourg. Peut-être un ou deux ralentisseurs dans la descente qui passe devant le garage serait une bonne chose. Les automobilistes arrivent trop vite sur le rond-point comme s'ils étaient déjà sur la départementale, ils ne doivent pas suffisamment regarder leur compteur de vitesse.



Entretien avec Stéphane Grenier, gérant du Souffle vert depuis 2018.

(Entretien réalisé le 23 Octobre 2020)



Il est important de situer « l'entreprise », Le Souffle Vert par rapport à l'ensemble de ses activités, à la fois Village-Vacances, Restaurant mais aussi Bar, Tabac, Presse et Jeux FDJ.

La situation a été assez inédite, et nous avons été obligé de fermer la partie Village-Vacances ainsi que le restaurant et le bar. En plus le début du confinement a correspondu au début de la saison avec l'arrivée des premiers groupes de randonneurs. La conséquence a été immédiate avec annulation et report à l'année prochaine.

Nous avons dû mettre une partie de notre personnel au chômage. Comme la saison commence mi-mars, nous avons perdu tout notre chiffre d'affaire du printemps.

Notre clientèle étant majoritairement des groupes de seniors, le manque à gagner a tout de suite été très important. 80 % des réservations liées aux groupes ont été reportées en 2021.

Pour une partie de l'équipe les 8 permanents avec en renfort normalement d'une dizaine de saisonniers la situation n'a pas été facile à gérer. Conséquence : nous avons dû mettre une partie de notre personnel en chômage partiel. Nous avons été malgré tout aidés mais la question reste posée sur la durée...

Au mois de Juin, nous avons mis le « Village » aux nouvelles normes sanitaires certifiées par l'entreprise SOCOTEC qui nous a attribué un label par rapport à ces mesures. Mais malgré tout, nous n'avons pas retrouvé notre niveau d'activité antécédent, même en Juillet-Août.

C'est une année compliquée pour nous, avec une tonalité plutôt noire. Cussac est une commune « vivante » avec pas mal d'associations actives. Ce qu'il faudrait c'est créer des événements festifs ou sportifs afin de dynamiser le territoire. Une mise en valeur accentuée de notre patrimoine « chemin de randonnées » serait aussi un très bon axe de développement.

# Cussac au Moyen-Âge !

Alors que Cussac connaissait un essor dans les années 30-40, notre village typique limousin existait déjà au Moyen-âge. De nombreux témoins du patrimoine en donnent l'exemple en traversant les siècles, les aléas des guerres et l'évolution de la société.



Magali Boyer

## BOUBON ET SON ABBAYE

Boubon serait le plus ancien village cussacois. Avec la construction de son prieuré fontevriste, fondé en 1106, il serait le troisième établissement créé du vivant du fondateur de l'ordre, Robert d'Arbrissel. Conformément au système de monastères doubles instauré par Robert d'Arbrissel, un monastère d'hommes et un monastère de femmes furent simultanément édifiés.

Détruit au cours de la guerre de Cent Ans, Notre Dame de Boubon fut reconstruite grâce aux familles nobles des environs, mais n'abrita plus désormais que des religieuses.

L'ordre connaît son apogée au cours de la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle, grâce notamment à la faveur particulière que lui témoignent les Plantagenêt.

*Vierge ouvrante de Boubon en ivoire*  
- Musée de Baltimore

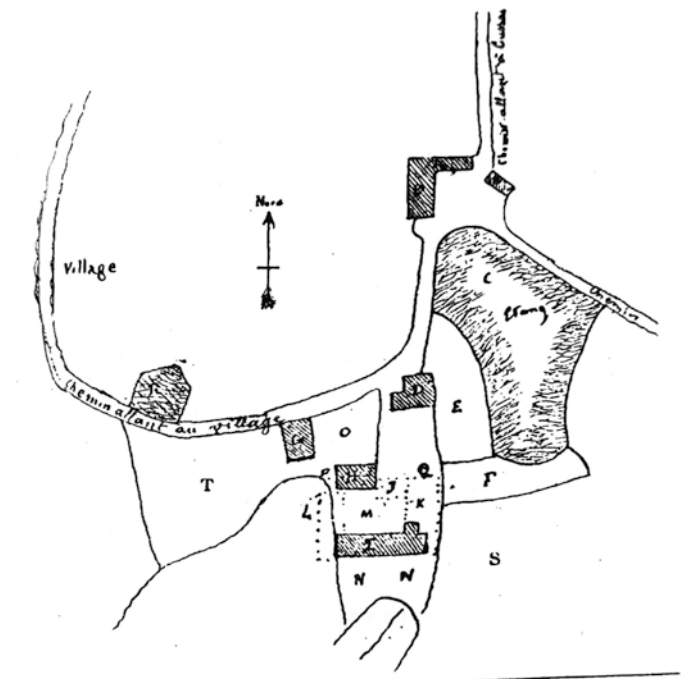
Renée de Bourbon, abbesse de Fontevault, y envoya sept moniales, qui reprirent possession de Boubon le 18 septembre 1528, et se consacrèrent notamment à l'éducation des jeunes filles de la haute bourgeoisie et aristocratie. L'éducation chrétienne donnée et reçue à Boubon, a dû marquer son empreinte dans la vie familiale des gens aisés de notre pays.

Le lieu de Boubon, relativement éloigné de Cussac, est érigé en paroisse en 1692. Les villages alentours dépendaient de Boubon. Les religieuses sont expulsées et leurs biens confisqués en 1792. Le 15 mai 1794, Boubon était vendu comme bien national. Les terres et les bâtiments restants sont vendus. La plus grande partie des archives fut brûlée sur la place publique de Saint-Mathieu le 12 décembre 1794 et le reste, dispersé aux environs où sont aujourd'hui déposés aux Archives départementales de la Haute-Vienne.

Le reste de l'abbaye est une propriété privée et fermée au public. Le four à pain, le bassin à rouir le chanvre, l'étang et son moulin sont conservés, la forêt est le terrain de jeu des randonneurs.

### PLAN DE BOUBON

d'après le Cadastre de 1838



### LÉGENDE

- |                                                                                       |                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| A. Eglise de saint Jean.                                                              | J. Emplacement de l'ancienne chapelle.                                                   |
| B.B. Métairie de la Porte.                                                            | K. Monastère. Aile du Levant, contenant deux dortoirs au 1 <sup>er</sup> étage (démoli). |
| C. Etang.                                                                             | L. — Aile de l'Ouest, où se trouvait une grange dans le bout (démoli).                   |
| D. Maison du Prieur.                                                                  | M. Préau.                                                                                |
| E. Jardin du Prieur.                                                                  | N.N. Ancien jardin des Dames.                                                            |
| F. Jardin neuf des Dames, fait au milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle.                | O. Cour.                                                                                 |
| G. Grange, toit ou hangar (aujourd'hui démolit) sur l'emplacement du grand cimetière. | P. Petite porte entre la chapelle et la grange pour aller à la cour.                     |
| H. Grange bâtie en partie sur l'emplacement de l'ancienne chapelle.                   | Q. Grande porte du monastère.                                                            |
| I. Monastère. Aile du Sud, avec cloître au bas et cellules au 1 <sup>er</sup> étage.  | R. Petit cimetière.                                                                      |
|                                                                                       | S. Parc.                                                                                 |
|                                                                                       | T. Emplacement du grand cimetière.                                                       |

## L'ÉGLISE SAINT-PIERRE ES-LIENS.

L'église paroissiale Saint-Pierre es-liens est typique des églises limousines : l'église Saint-Pierre de Cussac est un témoignage vivant d'une architecture simple mais soignée. La nef et le chœur ont été construits au XII<sup>ème</sup> siècle, et les chapelles latérales ont été rajoutées au XVI<sup>ème</sup> siècle.





## LE CHÂTEAU DE CROMIÈRES

Le Château de Cromières est un château bâti à Cussac datant du XIII<sup>ème</sup> siècle, du XV<sup>ème</sup> siècle et du XVII<sup>ème</sup> siècle. À l'extrémité d'une pelouse ovale, que bordent deux longues ailes de dépendances flanquées de colombiers à poivrière, le château de Cromières forme une silhouette inhabituelle en Limousin. Cromières était une seigneurie, qualifiée de châellenie au XV<sup>e</sup> siècle, dépendant de la Vicomté de Rochechouart, et qui appartient à la Famille de Pompadour entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Vers 1520, le président Jean de Selve, nouvel acquéreur de la seigneurie, entreprit des travaux de modernisation, amplifiés aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles par la Famille de Bermondet, propriétaire du château jusqu'à nos jours. Le Château de Cromières est inscrit aux Monuments historiques, privé et fermé au public.



## LES BONNES FONTAINES



Les «bonnes fontaines» sont des sources souvent isolées dans la nature sur lesquelles les hommes ont bâti des fontaines. Elles sont fréquentées car leurs eaux sont réputées avoir des vertus curatives et font l'objet d'un véritable culte antérieur au Christianisme.

Mais au Moyen-Âge, le culte est la voie directe vers la guérison avec une grande ferveur. Pas de médecine, des

guérisseurs demandaient aux malades ou aux familles de se rendre à la bonne fontaine, spéciale du mal.

Le Christianisme, en évangélisant nos contrées, a placé ces sources sous le vocable de saints et a muni la plupart des fontaines d'une croix, d'oratoires. Rares sont en effet les fontaines qui ne portent pas le nom d'un personnage pieux. De nos jours, et notamment en Limousin, plusieurs fontaines continuent d'être visitées pour leurs pouvoirs guérisseurs.

Les personnes désireuses de guérir laissent des offrandes aux fontaines (pièces de monnaie, fleurs) mais aussi des exvotos : ce sont des linges, vêtements, chaussures ayant été en contact avec le corps du malade et qui assurent un lien magique avec l'eau bienfaisante de la fontaine. Les bonnes fontaines Saint-Jean à Cussac comptent parmi les plus typiques et connues. Elles sont 3 mais de nombreuses autres dans les villages cussacois sont oubliées, perdues ou détruites.

## LE MOULIN DE LA BRÉGÈRE

Le moulin de la Brégère est un moulin construit au XI<sup>ème</sup> ou XII<sup>ème</sup> siècles. Il appartenait au domaine de l'Abbaye de Boubon. Les sœurs y faisaient moudre les céréales de sarrasin, de blé ou de châtaigne pour leur consommation ou pour les villageois alentours. Il était équipé d'une roue à augets pour tirer le meilleur parti du débit modeste de la Colle, affluent de la Tardoire.

En 1925, une petite minoterie à cylindres y fut montée par le constructeur Lafon. Depuis 28 ans, le moulin de la Brégère ouvre ses portes en février et en juin pour faire découvrir sa belle mécanique ancestrale encore en parfait état et les différentes étapes de la transformation des céréales en farine. Le moulin vivant est relié à l'association des Moulins de Charente depuis quelques années en raison de son appartenance au bassin Bandiat-Tardoire. Son pont de pierre est aussi remarquable.





# Agriculture



Karen Chaleix

## PRÉSENTATION DES 10 EXPLOITATIONS AGRICOLES DE NOTRE COMMUNE

### LES COMPTOIRS FRATERNELS

Création de l'association en 2019

avec un salarié : **Gregory Vancaneghen**

**Production** : Maraîchage sur 1.2 ha et 500 m<sup>2</sup> de tunnels le tout en Agriculture Biologique

Vente directe sur l'exploitation les mardis toute la journée et les samedis matin.



**DUPUY Vincent** - 52 ans - installé en 1990

**Production** : Veaux de lait sous la mère

37 ha tout en herbe

98% d'insémination artificielle sur un cheptel de 35 vaches.



**CHAMEAU Nicolas** - 44 ans - installé en 2016

**Production** : 300 porcs charcutiers de race CUL NOIR issus de 24 truies mises à la reproduction en monte naturelle.

30 ha tout en herbe

Vente directe de caissette de viande à la ferme.



**DAUGE Christian** - 50 ans - installé en 1993

Exploitation familiale depuis 1953

**Production** : Veaux de lait sous la mère sur une surface de 85 hectares + 1 ha de marronniers

100% d'insémination artificielle sur un cheptel de 45 mères.



**TRUCHASSOU Bruno** - 53 ans - installé en 1992

Exploitation familiale depuis 1952

**Production** : Broutards provenant d'un cheptel de 75 vaches de prairies et de céréales destinées à l'auto-consommation





## GEAC DES HÊTRES

**LEMOINE Dominique** - 58 ans - installé en 1985

**LEMOINE Christine** - 57 ans - installée en 2016 après avoir été 17 ans conjointe collaboratrice.

Exploitation familiale depuis 1972

**Production** : Broutards - Génisses lourdes - Taurillons sur un cheptel de 85 mères (production laitière jusqu'en 2015)

170 ha en herbe et en céréales pour l'auto-consommation des animaux.



## GAEC DES FONTAINES

**ROULAUD Simon** - 38 ans - installé en 2010

**COCHARD Cécile** - 34 ans - installée en 2018

Exploitation familiale depuis 1912

**Production** : Broutards sur un cheptel de 80 mères - Production laitière avec 40 vaches

180 ha en herbe et en céréales pour l'auto-consommation des animaux.



**HEBRAS Laurent** - 48 ans - installé en 2019

Exploitation familiale depuis + de 60 ans

**Production** : Veaux de lait sous la mère - Veaux de boucherie

20 ha tout en herbe

100% d'insémination artificielle sur le troupeau de 21 vaches.



**TOUREAU Nicolas** - 27 ans - installé en 2014

Exploitation familiale depuis 1956

**Production** : Veaux de lait sous la mère - Broutards sur une surface de 110 ha 30% d'insémination artificielle sur le troupeau de 85 vaches.



## EARL DES MÉTAIRIES

**CHALEIX Damien** - 40 ans - installé en 2004

**CHALEIX Karen** - 36 ans - installée en 2008

Exploitation familiale depuis 1940

**Production** : Broutards sur un cheptel de 50 mères - Ferme Découverte 115 hectares en herbe et en céréales.



es sur 92 hectares  
des animaux.

# L'exploitation forestière à Cussac

## LES FORÊTS À CUSSAC



Elles représentent 1 675 hectares soit 53 % de la surface communale. Il faut distinguer les forêts publiques des forêts privées. A Cussac, la forêt communale est de l'ordre de 17 % soit environ 100

hectares (nettement supérieure à la moyenne nationale qui est de 5 à 6 %).

Nos forêts jouent différents rôles :

- Social : randonnées, promenades à titre personnel, cueillette de champignons, châtaignes, etc...
- Environnemental : qualité de l'eau (rôle de filtre), enrichissement des sols (humus), limitation du réchauffement climatique, pollution (absorption CO2), développent de l'oxygène...
- Économique : chaufferie à Cussac qui alimente 15 bâtiments, mais aussi exploitation forestière.

Plusieurs activités en découlent telles que :

- La sylviculture et activités forestières (5 ENTREPRISES)
- Les services de soutien à l'exploitation forestière : entretien des forêts, inventaire des forêts, conseils en gestion et administration, protection et lutte contre les feux, lutte contre les parasites forestiers (3 ENTREPRISES)
- L'exploitation forestière (2 ENTREPRISES)
- Le débit et sciage de bois (1 ENTREPRISE)

11 entreprises sont ainsi présentes à Cussac.

L'exploitation forestière à Cussac, comme dans tout le Limousin a connu une avancée importante grâce à la mécanisation, notamment après la tempête de 1999 (effet positif d'une catastrophe naturelle).

L'utilisation de combinés de bucheronnage, d'engins de débardage et autres machines permet un travail plus rapide.

La gestion s'oriente cependant vers une sylviculture plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité en évitant la monoculture pour évoluer vers une forêt pérenne (régénération naturelle, amélioration de peuplement de feuillus, enrichissement des parcelles pauvres en essences). Le dérèglement climatique génère actuellement des dépérissements importants notamment sur les taillis de châtaigniers vieillissants à Cussac. La transformation de ces boisements nécessitera dans l'avenir une attention particulière.

La transformation ultérieure (sciage, débit, bois de chauffage) ainsi que le bucheronnage et le débardage génère une quinzaine d'emplois sur la commune, sans compter les emplois indirects tels que la maintenance des engins et machines mais aussi l'entretien des chemins et des bois.



Nombre de particuliers commercialisent également une partie de leur propre production de bois de chauffage.

Il est donc primordial de préserver et renouveler la forêt pour l'avenir des générations futures et de continuer à l'exploiter raisonnablement afin de maintenir cet équilibre.

*Marie-France Guéné*

## Infos pratiques

### ENEDIS INVESTIT POUR VOTRE AVENIR

Depuis plusieurs années, Enedis investit afin d'améliorer la qualité de fourniture sur les communes du département, et en particulier les communes de : Champagnac la rivière, la Chapelle Montbrandeix, Cussac, Dournazac, Marval, Oradour sur Vayres et Pensol.

Ainsi, une grande structure haute tension qui part du poste source de Champagnac a été enterrée, sur plus de 33 km. Ces câbles souterrains ont été mis en service, sécurisant grandement l'alimentation de la zone.

Coût total de l'opération : 1,867 Millions d'Euros de travaux !

Seuls vestiges de ces travaux, quelques 300 poteaux, dépourvus de fils, parsèment encore le territoire répartis sur les 33 km des anciennes lignes aériennes.

Enedis a mandaté l'entreprise CDE pour qu'elle retire ces derniers entre le mois de septembre 2020 et la fin de l'année.



**PROBLÈME SUR RÉSEAU D'EAU**  
APPELER LE 05 87 23 10 01



**PROBLÈME SUR RÉSEAU ÉLECTRIQUE**  
APPELER LE 09 726 750 87



## CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chers tous,

Nous vivons une drôle de période. En ces temps difficiles, où la terreur sanitaire et la terreur des attentats envahissent nos esprits, nous vous adressons tout notre soutien et solidarité.

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des Cussacois qui se sont déplacés le 15 Mars dernier. La majorité a choisi une nouvelle équipe. Cela s'est joué à peu de voix (45 %). À ceux qui nous ont missionnés pour apporter leur « grain de sable à l'édifice », nous répondrons présents.

Nous sommes sincèrement fiers des actions menées, des résultats obtenus et des projets réalisés, pendant ces 6 dernières années. Et c'est avec plaisir que nous voyons nos projets aboutir, même s'ils sont édulcorés.

Avec seulement trois membres au sein du nouveau Conseil, nous sommes conscients qu'il sera difficile de faire entendre nos voix. Mais nous n'avons pas l'intention de nous laisser décourager, intimider ou taire, pour autant.

Le rôle d'élu est ingrat. Il contraint à consacrer beaucoup de temps à essayer de résoudre les problèmes de chacun, à gérer la collectivité et à défendre les intérêts de la commune pour la faire rayonner à tous niveaux, particulièrement intercommunal et national. Mais tout cela ne se voit pas forcément.

Le temps passé en présentiel en mairie ou sur la place n'est pas gage d'efficacité. Car défendre les intérêts de Cussac se joue et se construit aussi dans d'autres lieux ou d'autres bureaux que ceux de la mairie, à se battre pour des projets, à chercher des subventions, des informations...

Le résultat se juge et se jugera sur des actions concrètes.

Nous sommes devenus élus non pas par intérêt personnel, mais par passion, implication et sens de l'intérêt commun.

C'est pourquoi nous sommes étonnés, notamment en ce début de mandat, de voir la nouvelle équipe s'octroyer une augmentation globale d'indemnités d'élus de 2.374,23 € par mois (+ 87 %). En chiffres :

| Indemnités (Montant brut) | Maire      | Adjoints | Conseillers délégués | Total/mois | Total/an    |
|---------------------------|------------|----------|----------------------|------------|-------------|
| Ancien mandat             | 1.233,58 € | 369,88 € | - €                  | 2.713,10 € | 32.557,20 € |
| Nouveau mandat            | 1.806,93 € | 670,10 € | 300,00 €             | 5.087,33 € | 61.047,96 € |

Ce qu'aucune municipalité précédente n'avait jamais fait. Cette augmentation représente, par exemple, le reste à charge pour la commune, des travaux du parking du Chapiteau de la Fontanelle, réalisés sous le mandat précédent.

Nous leur souhaitons et espérons pour tous, des résultats et un engagement à la hauteur de ces prétentions.

L'avenir nous le dira...

En attendant, prenez soin de vous, portez-vous bien et, malgré le contexte actuel, passez de **BONNES FÊTES** de Noël et fin d'année. **Et QUE 2021 VOUS APORTE LE MEILLEUR !**

Bien à vous,

Luc GABETTE, Paola GABORIAU et Frédéric CHALEIX

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### « L'opinion du plus grand nombre » ou la vraie démocratie.

➤ Une des définitions de la République c'est être gouverné par ceux qui ont qualité pour déterminer la politique qu'ils souhaitent en exprimant leur choix dans les urnes. Ce qui apparemment était le choix des Cussacois et Cussacoises le 15 Mars dernier en élisant une nouvelle équipe avec 56,03% des suffrages exprimés contre 43,96% à celle qui était conduite par le Maire sortant, soit à une confortable majorité.

➤ Il ne nous appartient pas d'en juger les raisons profondes, mais ce que nous croyons savoir à présent, c'est qu'elles trouvaient sans doute leurs racines dans le manque d'écoute ainsi que de réponses aux multiples questions et problèmes des Cussacoises et Cussacois, preuve en est, les dossiers laissés à l'abandon qui aujourd'hui vont potentiellement coûter cher à la collectivité en frais juridiques, au surplus des frais afférents à une commande inutile d'un matériel de 18000 €, comme quoi le « présentiel » a également une grande importance quand on veut gérer une collectivité au plus près du quotidien.

➤ Autres exemples :

- Suivi aléatoire des logements communaux (impayés 37000€)
- Inventaire des biens de la commune (état de l'actif) que très partiellement actualisé au cours de la dernière mandature ce qui conduit à produire au juge des comptes des éléments comptables erronés pourtant nécessaires à justifier le solde des comptes de la commune auprès de la DGCIP chaque année.
- Matériels techniques en fin de vie, nombreux problèmes d'urbanisme, stations d'épuration en fin de vie ou à l'abandon, absence d'un plan technique global de l'assainissement.

➤ Pour clore, afin qu'aucune suspicion d'enrichissement personnel ne subsiste dans les esprits quant au montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués il est fondamental d'attester qu'elles correspondent strictement à la

réglementation en vigueur (voir ci-dessous) sans compter que celles des Conseillers délégués sont attribuées dans le cadre d'une enveloppe globale qu'aucune municipalité ne peut dépasser (pour plus d'exactitude, les indemnités octroyées aux Conseillers Délégués sont payées par celles du Maire et des Adjoints au prorata de la somme totale allouée et non pas en excédent). De plus, les indemnités publiées sur l'article ci-dessus sont données en brut et non pas en valeur nette perçue, et, que de surcroît, elles sont déclarables au titre de l'impôt sur le revenu par chacun des bénéficiaires.

« C'est l'engagement pris par le Gouvernement lors de l'examen de la loi « Engagement et Proximité » au Parlement. Co-construit avec l'Assemblée nationale et le Sénat, l'article 92 de cette loi, promulguée le 27 décembre 2019, introduit ainsi une revalorisation des indemnités des maires et des adjoints des communes de moins de 3 500 habitants, qui pourra être mise en œuvre à l'issue de l'installation des conseillers municipaux issus du renouvellement de 2020 »

En outre, il est important de préciser que le maire en exercice a choisi délibérément de ne pas se présenter à d'autres mandats afin de se consacrer intégralement à sa commune ; alors que le Maire de l'ancienne mandature cumulait les fonctions de Maire, de Vice-Président de la Communauté de Communes ainsi que celle de Vice-Président du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable). Par conséquent, l'ensemble des indemnités de l'ancien Maire excédait, à l'évidence, celle du Maire actuel de Cussac.

Seuls les Cussacoises et Cussacois jugeront au cours et à la fin de ce mandat, si le crédit qu'ils ont accordé le 15 Mars 2020 à l'équipe municipale actuelle était digne de confiance.

Dominique CHAMBON, Nathalie BARNY, Rémi GRENOUILLET, Josiane LEFORT, André RAVET.



• **VISIONSUR** - (Clément HARROIS) : **Opticien**  
32 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 08 69 09  
www.visionsur.fr

• **INTERMARCHÉ** - SAS Naulidis  
(Jean-Guy MOREL) : **Alimentation**  
32 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 91 14

• **KOSMOD** (Alain PAULET) : **Vêtements**  
27 bis rue de Saint-Mathieu  
Tél : 05 55 70 07 84

• **LAURENT LEBEURRIER**  
**Boulangerie - Pâtisserie**  
3 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 00 06 27

• **PHARMACIE DES FEUILLARDIERS**  
(Caroline LAVAUD) : **Pharmacie**  
7 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 90 12

• **FABIENNE AUGEAU-MASSE**  
**Charlott' : Lingerie**  
Facebook : @FabienneAM.charlott  
**H<sub>2</sub>O at Home : Produits d'entretien écologiques**  
Facebook : @H2OatHomeFAM - Tél : 06 74 37 58 20



• **BRICOMARCHÉ** - Monassi - (Yann LETAILLEUR)  
**Matériel de bricolage** - 30 rue de Saint-Mathieu  
Tél : 05 55 78 10 32 - www.bricomarche.com

• **ECURIE DES FORÊTS** (Natacha RAYNAUD)  
**Centre équestre** - Vergnolas - Tél : 06 10 81 64 80

• **LES TROIS PÉTALES** (Didier PAGEOT)  
**Jardinerie - Fleuriste - Horticulteur**  
33 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 96 07  
www.les3petales.com - les3petales@wanadoo.fr



• **ELEGANCE COIFFURE**  
(Maryse RODRIGUES) : **Coiffeuse**  
4 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 93 30

• **CHRISTELLE DAUGE** - **Coiffeuse à domicile**  
8 rue du Fromental - Tél : 05 55 78 75 66

• **EDITIONS ABACUS**  
**Editeur de méthode de calcul**  
La Monnerie - Tél : 05 53 56 38 42  
www.editions-abacus.com - mcmvigier@wanadoo.fr

• **FABIENNE COIFFURE**  
(Fabienne BOUCHAUD) : **Coiffeuse**  
15 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 03 71

• **LIMOUSIN ASSISTANCE** (Franck END) **Taxis - Pompes funèbres - Ambulance**  
21 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 95 95  
www.limousin-assistance.fr  
limousin.assistance@orange.fr

• **MUTUELLE DE POITIERS**  
(Christophe URBANICK) : **Assurance**  
8 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 01 06  
www.assurance-mutuelle-poitiers.fr/agence-cussac  
christophe.urbanick@mutpoitiers.fr

• **CHRISTIAN PARVERY**  
**Auto-école** - 32 rue Saint-Mathieu  
Tél : 05 55 08 44 74 - parvery.christian@orange.fr

• **PIÉGUT-IMMOBILIER**  
**Agence immobilière** - 2 rue de Saint-Mathieu  
Tél : 05 55 70 90 90 - www.beauxvillages.com

• **PASCALE REY**  
**Atelier tapissier** - 17 rue des fours à pain - Boubon  
Tél : 05 55 00 22 02 - 07 50 66 63 38  
tapissiere.pascale.rey@gmail.com



• **GARAGE BÉTRON**  
Réseau Précisium (Pierre BéTRON)  
**Mécanique - Tôlerie toutes marques**  
15 rue de Limoges  
Tél : 05 55 70 93 09 - garage.betron@orange.fr



• **CHEZ BURGOU**  
**Bar - Restaurant - Tabac** - 14 rue de Saint-Mathieu  
Tél : 05 55 30 09 70 / 05 55 31 65 33  
www.lesoufflevert.com

• **LE BOUILLARY** - **Maison d'hôtes**  
7 route de Bouillary - Tél : 05 55 00 97 69  
www.lebouillary.fr - contact@lebouillary.fr

• **PRESQUE SAUVAGE**  
**Camping** - (Julie PEPIN & Rémy WARETTE)  
Vergnolas - 2 rue des Clédières  
Tél : 06 40 21 40 98 - www.presquesauvage.fr

• **LES BRUYÈRES** (Solange DUPUY)  
**Débit de boisson - Hôtel - Restaurant**  
1 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 91 93

• **LE SOUFFLE VERT**  
**Hôtel - Village vacances**  
14 rue de Saint-Mathieu  
Tél : 05 55 30 09 70 / 05 55 30 09 72  
www.lesoufflevert.com  
contact@lesoufflevert.com

• **LES BORAUDS** (M. & Mme LABESSE)  
**Gîte** - Le Chatenet - Tél : 06 81 29 09 76  
gite-les-boraudes.fr  
contact@gite-les-boraudes.fr

• **GÎTE DE GABOUREAU** - (Mme JAUDINOT)  
**Gîte** - Gaboureau - Tél : 05 55 00 09 32  
alertte.jaudinot@orange.fr

• **GÎTE DE LA MANIGNE** (M. FOUET)  
**Gîte** - La Manigne - Tél : 05 55 79 72 63

• **LA MARIDÈLE**  
**Gîte** - La Maridèle - Tél : 05 55 08 49 04  
www.lamaridele.com - info@lamaridele.com

• **LA TERMENIERE**  
**Gîte** - Rue de vergnes du mas  
La Termenière - Tél : 05 55 79 72 63

• **AUX INSOLITES DES FEUILLARDIERS**  
**Chambre d'hôtes** - 5 Allée de l'Abbaye  
Tél : 05 55 48 97 27  
auxinsolitesdesfeuillardiens.com



• **AVENIR'CLIMATIQUE** - Penifaure Bataille Ets.  
(David BATAILLE) :  
**Chauffage - Plomberie - Climatisation**  
6 rue Lou énas - Tél : 05 55 70 94 34  
avenir-climatique.fr  
avenir@avenir-climatique.fr

• **JMC MENUISERIE** - (Jean-Michel CHASSAC)  
**Serrurier - Ferronnier - Aluminier**  
25 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 90 37

• **MICHEL GERAUDIE-LAVIALLE**  
**Maçonnerie - Couverture - Zinguerie - Toiture - Charpente**  
7 rue Feuillardine  
Tél : 05 55 70 93 50 / 06 08 89 14 71  
geraudie-lavialle.fr  
m.geraudielavialle@gmail.com

• **OUTIMAD** (Olivier TIANA) - **Terrassement**  
4 impasse le Maza  
Tél : 06 58 03 82 42 / 05 55 70 93 02  
www.outimad.com - otiana@outimad.fr



• **JEAN-MARC CHAMOULAUD** - **Scierie**  
40, rue de Limoges  
Tél : 06 84 41 11 76 / 06 18 49 07 47  
Jean.marc.chamoulaud@gmail.com

• **CLAUDIO ORSI**  
**Services de jardinage et d'arboriculture**  
37 rue de Saint-Mathieu  
Tél : 05 87 41 14 68 - cworsi@hotmail.com

• **PATRICK SERVICES** (Patrick PAGEOT)  
**Entretien parc et jardin**  
8 rue feuillardine - Tél : 05 55 70 91 69

• **FABRICE LOUIS**  
**Entretien parc et jardin - élagage**  
3 impasse du chatenet - Tél : 05 55 70 97 59

## NUMÉROS UTILES

### MAISON DE SANTÉ :

Angle entre le 2 rue Feuillardine et la route de Saint Mathieu

- **MEDECIN** : Dr. Chrystelle MARTIN  
05 55 70 92 08
- **OPHTALMOLOGUE** : Dr. Liliana CRACIUN  
06 11 28 07 55
- **OSTÉOPATHE** : Mickaël CIANNAMÉA  
06 70 80 33 20
- **INFIRMIÈRE** : Christel CARPENTIER  
05 55 37 98 69 - 06 47 27 77 85
- **PODOLOGUE** : Auda - 06 09 63 15 31

### URGENCES :

- **SOS MÉDECINS** : 36 24
- **SAMU** : 15
- **GENDARMERIE** : 17 (ou 05 55 78 10 04)
- **POMPIERS** : 18
- **N° URGENCE EUROPÉEN** : 112
- **CENTRE ANTIPOISON** : 05 56 96 40 80
- **CENTRE HOSPITALIER DE SAINT JUNIEN** :  
05 55 43 50 00
- **CHU LIMOGES** : 05 55 05 55 55

**AMBULANCE LIMOUSIN-ASSISTANCE** :  
05 55 70 95 95  
**PHARMACIE DES FEUILLARDIERS** :  
05 55 70 90 12

**Information** : Des défibrillateurs sont disponibles à la Mairie, à la Fontanelle, au gymnase et au stade.

*Veuillez nous excuser par avance d'éventuels oublis ou erreurs dans les informations affichées. Merci de nous faire part des corrections à apporter pour le prochain numéro et le site internet. Pour cela contactez-nous via la mairie.*